



Արևելահայկական Հանրապետության Ազգային Խորհուրդ

Communiqué de la Présidence du Conseil National d'Arménie Occidentale

La guerre en Syrie entre dans une nouvelle phase

Ras al Ayn, Deir ez Zor, Ayn Issa..., les différents cimetières où ont périés des centaines de milliers de Hays (Arméniens) durant la période 1894 – 1923 sont devenus aujourd'hui des zones d'une guerre qui va duré plusieurs années, déclare Arménag APRAHAMIAN Président du Conseil National d'Arménie Occidentale.

La situation politique, juridique, sociale, matérielle et existentielle des populations hays (arméniennes) autochtones qui subissent depuis un exode interminable n'a jamais été prise en compte et le génocide gangrène notre ancienne civilisation, son histoire, sa culture, sa langue, et ses anciennes croyances jusqu'à sa destruction totale.

Dans les déserts de Syrie, nos orphelins abandonnés par l'Occident et les Etats prometteurs ont été sauvés par des familles arabes, kurdes, assyro-chaldéennes et alawites. Ces nouvelles familles constituées composent une partie très importante du peuple syrien et durant ces deux dernières années de guerre au-delà de toutes les souffrances, le peuple syrien résiste, résiste et résiste.



Issa Hisso fait partie de ceux-là, combattant de la liberté, sans relâche il consacra son existence pour le rapprochement des peuples et pour la constitution de comité populaire des villages regroupant des représentants de toutes nationalités afin de prendre en charge le quotidien des populations, Issa Hisso a été lâchement assassiné. Ce crime place la résistance kurdo-hay sur une nouvelle échelle de combat.

Le Conseil National Hay (Arménien) condamne cette folie meurtrière et appui la formation d'un tribunal militaire dans le but de donner une réponse adéquate au barbarisme et à ses conséquences.

Depuis le début des hostilités le Conseil National Hay (Arménien) a travaillé y compris avec Issa Hisso afin de préserver au mieux les populations civiles kurde, hay (arménienne), arabe et assyro-chaldéenne des dommages conséquents aux affrontements meurtriers entre les forces gouvernementales et les rebelles mais Arménag APRAHAMIAN constate qu'en [attaquant directement les populations autochtones](#)¹, la guerre en Syrie a pris une nouvelle dimension.



Le Conseil National Arménien dans sa participation au Mécanisme d'Expert sur les Droits des Peuples Autochtones début juillet 2013 a exprimé son désarroi devant les Instances Onusiennes par une intervention en séance plénière. Les réponses se font attendre.

C'est pourquoi, Arménag APRAHAMIAN rend un hommage particulier aux forces armées du YPG qui ont pris l'initiative politico-militaire de protéger les populations civiles de plusieurs régions de Syrie qui, sans

¹ <http://actukurde.fr/actualites/517/massacre-de-civils-kurdes-par-des-djihadistes.html>

une résistance adéquate, et sans l'application du droit à l'auto-défense et l'application du droit à l'autodétermination les populations autochtones kurdes, hays (arméniennes), arabes et assyro-chaldéennes seraient victimes d'un génocide perpétré par des Etats via des groupes extrémistes dont on connaît aujourd'hui le ou les degré (s) de relation et d'implication.

Dans ce contexte meurtrier rappelant les horreurs du génocide du peuple hay (arménien), selon [certaines sources d'information russe](#)²⁻³, sûrement très mal conseillé⁴ et sans aucune concertation, la diplomatie du « football » serait réactivée par le Président SARKISSIAN par le biais d'une soi-disant association des Arméniens de l'Ouest pour présenter des revendications à la Turquie, « argent contre territoire » espérant finaliser la question du génocide et de ses conséquences réparatrices à l'approche du soi-disant centenaire (ce qui pourrait arranger particulièrement la Turquie). Ajoutant à cela la fondation d'un nouveau village surnommé « Nor Alep » près d'Acharak, confirmant ainsi que les fonds récoltés à destination des Arméniens en Syrie font partie d'un plan de construction immobilière sans aucun rapport avec la situation extrêmement urgente, c'est dire le niveau de cynisme gouvernemental.

Ce type de démarche opportuniste de la part du Président SARKISSIAN pourrait marquer les relations entre le gouvernement de l'Arménie Occidentale et le gouvernement de l'Arménie Orientale.



Dans ce cas, cette erreur diplomatique témoignerait du mépris de l'engagement du peuple arménien autochtone en Arménie Occidentale survivant du génocide dans l'affirmation de son existence, et de l'application de ses droits.

Inexistante depuis la création du Conseil National des Hays (Arméniens) d'Arménie Occidentale le 17 décembre 2004, l'action aujourd'hui consistant à vouloir monopoliser la question hay (arménienne) y compris en s'affichant comme successeur des droits d'un peuple victime alors que plusieurs traités et documents (traité de Batoum, traité de Kars, protocoles etc...) prouvent le désengagement juridique de la République arménienne dans l'accomplissement des droits des Hays

(Arméniens) d'Arménie Occidentale depuis le 4 juin 1918.

Les conséquences des démarches en cours, si elles s'avèrent réelles, sont totalement irresponsables, on n'imaginerait même pas que le Conseil National Hay (Arménien) dans une action diplomatique avec l'Azerbaïdjan décide d'entreprendre une diplomatie du « ping pong » pour traiter de la question des frontières de l'Arménie Orientale, non pas seulement par respect du sang versé, de la souffrance du peuple d'Artsakh mais aussi par respect des droits à l'autodétermination des populations locales. Et pourtant, c'est ce que subit le Conseil National d'Arménie Occidentale lorsqu'il est question de sa souveraineté et de son droit à l'autodétermination.

Le Conseil National Hay (Arménien) et particulièrement son Président Arménag APRAHAMIAN soulignent rester très vigilant aux diverses démarches de la Présidence de la République arménienne et de son gouvernement en direction de la Turquie et condamnent toutes initiatives sans respect du droit international, sans respect du droit au consentement libre, préalable et éclairé du Conseil National d'Arménie Occidentale, de son gouvernement et sans respect des droits imprescriptibles du peuple hay (arménien) d'Arménie Occidentale à l'autodétermination.

Qamechly, le 02 août 2013



² <http://www.iarex.ru/news/39545.html>

³ <http://www.iarex.ru/news/39555.html>

⁴ https://docs.google.com/document/d/14pYQv_k1q1ekG00utF7tdwzRso7vQxI-8LfAVUQ1vQ/edit?pli=1

